

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 novembre 2022

RER métropolitains : France urbaine salue l'intention du président de la République et attend que cette annonce soit suivie d'actes concrets

Le 27 novembre 2022, le président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé l'intention de développer un transport ferroviaire du quotidien de type RER dans dix métropoles françaises afin de favoriser la transition écologique.

Les élus des grandes villes, agglomérations et métropoles, réunis au sein de France urbaine, appellent depuis plusieurs années l'Etat à accompagner financièrement les collectivités à investir massivement dans le développement des infrastructures de mobilités, en développant notamment des RER métropolitains.

Les villes agissent comme des écosystèmes d'expérimentation et d'innovation pour aider toutes les autres dans leur transition vers la neutralité climatique d'ici 2050. Ainsi, **France urbaine se félicite que le Chef de l'Etat partage ce diagnostic et entende accélérer ce chantier d'avenir.**

Pour mener à bien cette ambition nationale, les élus urbains appellent à ce que les régions, compétentes en matière de ferroviaire métropolitain, aient des moyens supplémentaires pour l'investissement dans les infrastructures, le matériel roulant et la signalisation.

Alors qu'il est fortement déficitaire et lourdement impacté par la hausse des prix de l'énergie, le modèle économique des transports urbains doit lui aussi dans le même temps être soutenu, afin que l'offre soit augmentée et que de réelles alternatives à la voiture individuelle soient possibles dans tous les territoires.

L'association, qui a déjà formulé de nombreuses propositions en la matière, est prête à engager un travail commun avec l'Etat et les Régions dans les plus brefs délais. Elle sera attentive à ce que cette annonce soit suivie d'actes ambitieux et concrets et à ce que les métropoles concernées soient pleinement parties prenantes.

Contact presse :

Benoit CORMIER

b.cormier@franceurbaine.org

06 40 86 45 38



@France_urbaine